



Septembre 2021,

Finple, 1^{ère} plateforme de crowdfunding immobilier à proposer une offre avec caution d'une compagnie d'assurance sur le capital investi !

Finple, plateforme de financement participatif immobilier, propose une offre inédite sur le marché : la possibilité de financer des opérations de promotion immobilière en bénéficiant d'une caution solidaire d'une compagnie d'assurance sur le capital investi. L'objectif de rentabilité attendu est compris entre 3 % et 4 % par an net de frais.

Une offre inédite

Unique sur le marché, cette offre de crowdfunding immobilier permet aux épargnants, particuliers comme entreprises, d'investir dans des projets de promotion immobilière tout en bénéficiant d'un capital assuré. La particularité de l'offre est d'avoir adjoint, aux deux parties (promoteurs et investisseurs), un assureur.

Une offre qui répond aux attentes des investisseurs, épargnants particuliers et entreprises...

Pour Thomas Derosne, président fondateur de Finple : « *cette offre rencontre déjà un franc succès auprès des épargnants individuels qui, hésitaient à s'aventurer sur le secteur du crowdfunding immobilier. Pour les entreprises, l'intérêt est également important : avec un objectif de rentabilité de 3 % à 4 % annuel net de frais, cet investissement représente une solution idéale pour les dirigeants souhaitant optimiser leur trésorerie, en l'investissant sur un support plus sécurisé.*

L'intervention de la compagnie d'assurance à l'avantage également de représenter un deuxième contrôle dans la sélection des programmes immobiliers et des promoteurs, avec des critères exigeants de fiabilité. Un point éminemment important puisque le crowdfunding immobilier finance les fonds propres des promoteurs. »

... mais aussi aux promoteurs !

De leur côté, les promoteurs trouvent également un intérêt significatif à l'offre obligataire avec caution solidaire sur le capital investi. Ils bénéficient d'un financement à un coût plus compétitif que ce qui est habituellement proposé, résultats : des fonds propres économisés et potentiellement réinjectés par le promoteur dans un nouveau programme...

Contact Presse Galivel & Associés

Relations Presse Immobilier

Marlène Brisset – Carol Galivel - 01 41 05 02 02 /06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

Une formule gagnante pour toutes les parties, déjà en cours depuis un an

Actif depuis un an sur ce créneau original, Finple a déjà réalisé plusieurs opérations avec caution solidaire d'une compagnie d'assurance sur le capital investi. « *Nous entrons, maintenant, dans une phase de développement où notre expérience est reconnue*, indique Thomas Derosne. *Depuis août 2020, 25 millions d'euros de dossiers ont déjà été financés en capital assuré, avec un ticket moyen de 51.000 €.* »

En fonction des opérations, le ticket minimum oscille entre 5.000 € et 10.000 €.

Dix nouvelles opérations seront proposées d'ici la fin de l'année, pour un montant d'investissement supérieur à 20 millions d'euros.

L'objectif de Finple est d'avoir 30 à 40 % de ses offres proposant cette caution solidaire d'une compagnie d'assurance d'ici la fin de l'année.

À propos de Finple

FINPLE est une plateforme de financement participatif dont la mission est de financer des acteurs de l'immobilier, la croissance des PME et l'innovation. Pour cela, la plateforme propose aux investisseurs des solutions d'investissement en emprunt obligataire simple / convertible et en capital.

Fondé par Thomas Derosne en 2013, Finple a déjà réalisé plus d'une centaine de financements d'entreprises pour un montant de plus de 80 millions d'euros.

La plateforme a rejoint en janvier 2020 le Groupe Consultim, leader de l'investissement immobilier.

FINPLE est agréé en tant que Conseiller en Investissements Participatifs (CIP) auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), et enregistré auprès de l'ORIAS. Pour plus d'information : www.finple.com

AVERTISSEMENT

Les taux de rendement ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas une garantie de performance. Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures.

Investir comporte des risques : risque d'illiquidité des titres dont la revente peut être incertaine voire impossible, risque de perte totale ou partielle des sommes investies.

Contact Presse **Galivel & Associés**

Relations Presse Immobilier

Marlène Brisset – Carol Galivel - 01 41 05 02 02 /06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>